

Doctrine de Saint-Simon : exposition

Première année 1828-1829 (Troisième édition revue et augmentée)

Paris, au bureau de l'Organisateur, 1831.

Nous avons dit que l'humanité devait, dès ce moment, travailler directement à réaliser l'association universelle : en effet, cette combinaison sociale est le premier et le seul état organique qui se présente à elle comme complément de tous les pas qu'elle a faits dans sa marche progressive. Mais nous ne prétendons pas dire par là qu'il n'y ait plus aujourd'hui, pour atteindre un pareil résultat, qu'à réunir et combiner les élémens épars de l'ordre social. Ces élémens, si l'on compare leur état actuel à celui où ils se trouvèrent à des époques antérieures, paraissent sans contredit bien rapprochés des exigences de l'avenir vers lequel nous marchons on voit même que la plupart d'entre eux se trouvent, par suite d'efforts instinctifs, plus ou moins engagés dans cette direction. Il s'en faut de beaucoup, néanmoins, qu'ils n'aient plus aucune transformation à subir ; et quand nous disons que l'humanité doit travailler dès aujourd'hui à réaliser l'association universelle, nous entendons surtout qu'elle doit s'occuper de transformer l'éducation, la législation, l'organisation de la propriété et toutes les relations sociales, de manière à réaliser le plus promptement possible sa condition future.

L'antagonisme, l'empire de la force physique, l'exploitation de l'homme par l'homme, sont sans doute aujourd'hui considérablement affaiblis ; ils ne se manifestent plus même que sous des formes tellement adoucies et détournées, qu'il paraît difficile d'abord de les apprécier : néanmoins ils subsistent sous ces formes, et leur intensité est encore fort grande. Nous n'entendons pas parler ici des phénomènes de la lutte critique qui a commencé au XVI^e siècle, mais seulement des faits développés sous l'empire de la dernière époque organique, et qui se sont prolongés jusqu'à nous, au milieu de cette réaction critique. Nous allons essayer de signaler les principaux.

Depuis longtemps il ne se fait plus de guerres de destruction ou de conquête, semblables à celles qui avaient lieu dans l'antiquité et dans les premiers siècles du moyen âge. La forme et l'objet des guerres ont changé ; elles ont perdu leur caractère de barbarie. Ce n'est plus le pillage, ce ne sont plus même des possessions territoriales que convoitent les parties belligérantes ; ce sont maintenant, dans le plus grand nombre des cas, des privilèges commerciaux qu'elles se disputent ; mais pour avoir changé d'objet, l'antagonisme n'en subsiste pas moins entre les peuples, et c'est encore le sabre qui est l'arbitre suprême de leurs aveugles débats.

Au sein des sociétés modernes, l'empire de la force physique se témoigne encore, d'une manière évidente, dans les formes gouvernementales, dans la législation, et surtout dans les relations établies entre les sexes, relations dans lesquelles la femme reste frappée de l'anathème porté contre elle autrefois par le guerrier, et se présente comme devant être soumise à une tutelle éternelle.

Enfin l'exploitation de l'homme par l'homme, que nous avons montrée dans le passé sous sa forme la plus directe, la plus grossière, l'esclavage, se continue à un très-haut degré dans les relations des

propriétaires et des travailleurs, des maîtres et des salariés : il y a loin, sans doute, de la condition respective où ces classes sont placées aujourd'hui, à celles où se trouvaient dans le passé les maîtres et les esclaves, les patriciens et les plébéiens, les seigneurs et les serfs. Il semble même, au premier aperçu, que l'on ne saurait faire entre elles aucun rapprochement : cependant on doit reconnaître que les unes ne sont que la prolongation des autres. Le rapport du maître avec le salarié est la dernière transformation qu'a subie l'esclavage. Si l'exploitation de l'homme par l'homme n'a plus ce caractère brutal qu'elle revêtait dans l'antiquité ; si elle ne s'offre plus à nos yeux, aujourd'hui, que sous des formes adoucies, elle n'en est pas moins réelle. L'ouvrier n'est pas, comme l'esclave, une propriété directe de son maître ; sa condition, toujours temporaire, est fixée par une transaction passée entre eux : mais cette transaction est-elle libre de la part de l'ouvrier ? Elle ne l'est pas, puisqu'il est obligé de l'accepter sous peine de la vie, réduit, comme il l'est, à n'attendre sa nourriture de chaque jour que de son travail de la veille.

Le dogme moral qui a déclaré qu'aucun homme ne devait être frappé d'incapacité par sa *naissance*, a depuis long-temps pénétré dans les esprits, et les constitutions politiques de nos jours l'ont expressément sanctionné. Il semble donc qu'il doive se faire aujourd'hui, entre les diverses classes de la société, un échange continu des familles et des individus qui les composent, et que par suite de ce cette circulation, l'exploitation de l'homme par l'homme si elle se continue encore, soit flottante, au moins quant aux races sur lesquelles elle pèse : mais par le fait, cet échange n'a pas lieu, et sauf quelques exceptions, les avantages et désavantages propres à chaque position sociale se transmettent *héréditairement* ; les économistes ont pris soin de constater un des aspects de ce fait, *l'hérédité de la misère*, lorsqu'ils ont reconnu dans la société l'existence d'une classe de *prolétaires*.

(...)

Il ne peut donc y avoir de révolutions durables, légitimes, qui méritent d'être conservées dans la mémoire de l'humanité, que celles qui améliorent le sort de la classe nombreuse ; toutes celles qui jusqu'ici ont eu ce caractère ont successivement affaibli l'exploitation de l'homme par l'homme : aujourd'hui il ne peut plus y en avoir qu'une seule qui soit capable d'exalter les cœurs, et de les pénétrer d'un sentiment impérissable de reconnaissance ; c'est celle qui mettra fin, complètement et sous toutes les formes, à cette exploitation, devenue impie dans sa base même. Or cette révolution est inévitable, et jusqu'à ce qu'elle soit accomplie, ces expressions si souvent répétées de *dernier terme de la civilisation*, de *lumières du siècle*, demeureront un langage à la convenance seulement de quelques égoïstes privilégiés.

(p. 173-178).